

**RENCONTRE AVEC LES REPRESENTANTS DU GROUPE MONTAGNE  
PROCES-VERBAL DE SEANCE  
Mercredi 19 février 2020**

**Personnes présentes :** Groupe Montagne :

Anne Molnarfi  
Béatrice Zahler  
Ursula Wehrli

Marion Garcia Bedetti, conseillère administrative déléguée  
Sébastien Pache, chef de la Police municipale  
Alexandre Fouchault, responsable Ecole, jeunesse, petite enfance  
Sonia Marques Goncalves, apprentie secrétaire Police municipale

**Procès-verbal :** Sonia Marques Goncalves

---

Monsieur Pache, chef de la Police municipale souhaite la bienvenue aux représentantes du groupe Montagne.

En préambule, Madame Molnarfi remercie la police municipale d'avoir été présente lors de la précédente assemblée générale. Elle fait parvenir le retour des habitants du chemin De-la-Montagne. Les différents retours positifs des habitants, surpris de voir l'uniforme mis en valeur par la police municipale lors de l'assemblée générale du groupe Montagne. Cela a permis aux habitants d'en savoir d'avantages sur l'action déployée par nos agents de la police de proximité sur la prévention mis en avant. Cela a été un succès et pour ceux qui n'ont pas pu être présents, ont été tout de même informés.

L'information est également bien passée concernant l'appel à la prudence concernant des personnes qui se présentent aux habitants en tant qu'ouvrier ou plombier.

Le groupe Montagne annonce que la régie Livit a désormais mandaté une entreprise de sécurité privée pour effectuer des rondes de jour et de nuit au niveau des immeubles ainsi que des sous-sols. De même pour le centre commercial, ils ont intensifié les rondes.

La situation semble s'être nettement améliorée selon le ressenti des représentantes du groupe Montagne présentes.

Concernant les travaux au centre commercial, le propriétaire souhaite la destruction fin 2021 et envisage la réouverture dans le courant de l'année 2023.

Madame Molnarfi, signale sur le parking du centre commercial, dans la nuit de vendredi 07 février au 08 février 2020 que les deux barrières à l'entrée ont été cassées et que plusieurs véhicules à deux roues ont été retrouvés par terre.

Monsieur Pache informe que de nombreuses patrouilles et contrôles ont eu lieu tant par la police cantonale que par la police municipale.

La police cantonale a délivré deux interdictions de périmètres à deux individus, ceci, pour une durée de un mois.

Le groupe Montagne demande pourquoi un local n'est pas mis à disposition de ces jeunes.

Madame Garcia Bedetti, conseillère administrative déléguée, indique que plusieurs tentatives de mise à disposition de locaux auprès de jeunes se sont soldées par des échecs.

La régie Livit a réinstallé des extincteurs et remis à jour ceux qui ne fonctionnaient plus.

Les représentants du groupe Montagne ont l'impression que peu de personnes trient leurs déchets dans le quartier.

Madame Garcia Bedetti, relève que les statistiques de la commune sur le recyclage sont bonnes ce qui n'empêche pas que certaines personnes ne recyclent pas à ce jour.

Madame Molnarfi annonce que les travaux dans le parc du chemin de la Montagne, sera mis en place des jeux pour les enfants et l'ouverture est prévue en 2021.

Ce parc sera un espace ouvert.

M. Pache indique qu'il serait bien que la police municipale soit informée afin de marquer une présence dès l'ouverture du site.

Monsieur Fouchault, responsable Ecole, jeunesse, petite enfance explique qu'il était éventuellement prévu d'organiser un ramassage de déchets par des jeunes dans et aux abords du centre commercial mais s'agissant d'un lieu privé, cela est difficilement envisageable.

Madame Wehrli qui a eu une discussion avec un jeune de l'école Moser ajoute que les étudiants ne souhaitent malheureusement pas tous ramasser leurs détritrus.

Le principe du parc à jeux serait pour les enfants et non pour les jeunes de l'école Moser ou des autres écoles à proximité.

La coop sera au sous-sol avec les immeubles en triangle surélevé sur 4 étages locatifs avec une partie pour des bureaux commerciaux.

Madame Garcia Bedetti, pense qu'il serait judicieux que la coop prévoit une cafétéria pour les étudiants des écoles à proximité.

Madame Molnarfi indique qu'elle n'a pas eu de nouvelle concernant le rdv qui devait être fixé afin de mettre en place un passage pour piéton à la hauteur du no. 70 du chemin De-la-Montagne.

Monsieur Pache va reprendre cette question avec Monsieur Evalet qui se mettre en lien avec Madame Vesin, répondante pour la mobilité afin que cette dernière transmette ce problème à l'OCT.

Madame Garcia Bedetti, annonce qu'un crédit d'aménagement permettant d'améliorer la situation au chemin De-la-Montagne sera voté lors de la prochaine séance du Conseil municipal du 27 février 2020.

Madame Molnarfi dit que le chemin entre le centre commercial et le rond-point de Mirany est étroit et les personnes ont du mal à circuler avec leurs chariots de course et qu'il fait très sombre.

Monsieur Fouchault, indique que le chemin qui longe le bord de la Seymaz peut être une solution lors des beaux jours.

Madame Garcia ajoute que des lampadaires avec détecteur de mouvement seront installés sur les petits chemins de quartier.

Les personnes présentes conviennent d'une nouvelle rencontre dans deux mois sauf si de nouveaux faits importants devaient survenir.

En tous les cas, les personnes présentes restent en contact en cas de nécessité.

La prochaine séance aura lieu le mercredi 6 mai à 15h.